

---

**Procès-verbal de la séance extraordinaire du conseil d'arrondissement  
tenue le vendredi 15 janvier 2016 à 9 h  
Bureau d'arrondissement, 6854, rue Sherbrooke Est**

---

**PRÉSENCES :**

Monsieur Réal MÉNARD, maire d'arrondissement  
Monsieur Éric Alan CALDWELL, conseiller du district d'Hochelaga  
Madame Laurence LAVIGNE LALONDE, conseillère du district de Maisonneuve-Longue-Pointe  
Madame Karine BOIVIN ROY, conseillère du district de Louis-Riel  
Monsieur Richard CELZI, conseiller du district de Tétéreaultville

**AUTRES PRÉSENCES :**

Monsieur Jacques SAVARD, directeur d'arrondissement  
Madame Myriame BEAUDOIN, directrice de la Direction de l'aménagement urbain et  
des services aux entreprises  
Monsieur Pierre MORISSETTE, directeur de la Direction des travaux publics  
Monsieur Daniel SAVARD, directeur de la Direction de la culture des sports des  
loisirs et du développement social  
Monsieur Denys CYR, directeur de la Direction des services administratifs  
Monsieur Magella RIOUX, secrétaire d'arrondissement

---

**Ouverture de la séance.**

Le maire d'arrondissement déclare la séance ouverte à 9 h 07.

---

**CA16 27 0001**

**Adopter l'ordre du jour de la séance de la séance extraordinaire.**

Il est proposé par Réal MÉNARD

appuyé par Karine BOIVIN ROY

Et résolu :

D'adopter l'ordre du jour de la séance extraordinaire du conseil d'arrondissement tel que proposé.

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ

10.02

---

**Déclarations des élu(e)s.**

Aucune déclaration.

---

**Période de questions du public.**

Aucune question n'est posée.

---

**CA16 27 0002**

**Approuver et ratifier la convention entre la Ville de Montréal et Les Loisirs de Longue-Pointe pour la période du 1<sup>er</sup> janvier au 31 décembre 2016, pour la réalisation des programmes d'activités physiques et de loisirs et du club de vacances. Accorder une contribution financière de 44 250 \$.**

Il est proposé par Réal MÉNARD

appuyé par Laurence LAVIGNE LALONDE

Et résolu :

D'approuver et de ratifier la convention entre la Ville de Montréal et Les Loisirs de Longue-Pointe, d'une durée d'un an, se terminant le 31 décembre 2016.

D'accorder une contribution financière totale de 44 250 \$ pour les programmes suivants :

Club de vacances	23 450 \$
Activités physiques et de loisirs	20 800 \$

D'imputer cette dépense conformément aux informations financières inscrites au sommaire décisionnel dans la section « Aspects financiers ».

D'autoriser monsieur Daniel Savard, directeur à la Direction de la culture, des sports, des loisirs et du développement social de l'arrondissement de Mercier-Hochelaga-Maisonneuve, à signer la convention au nom de la Ville de Montréal.

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ

20.01 1153354003

---

**CA16 27 0003**

**Approuver et ratifier la convention entre la Ville de Montréal et le Service des loisirs St-Clément (Montréal) pour la période du 1<sup>er</sup> janvier au 31 décembre 2016, pour la réalisation des programmes club de vacances, club sportif et activités physiques et de loisirs. Accorder une contribution financière de 97 300 \$.**

Il est proposé par Réal MÉNARD

appuyé par Laurence LAVIGNE LALONDE

Et résolu :

D'approuver et de ratifier la convention entre la Ville de Montréal et le Service des loisirs St-Clément (Montréal), d'une durée d'un an, se terminant le 31 décembre 2016.

D'accorder une contribution financière totale de 97 300 \$ pour les programmes suivants :

Programme club de vacances	14 600 \$
Activités physiques et de loisirs	76 850 \$
Club sportif	5 850 \$

D'imputer cette dépense conformément aux informations financières inscrites au sommaire décisionnel dans la section « Aspects financiers ».

D'autoriser monsieur Daniel Savard, directeur à la Direction de la culture, des sports, des loisirs et du développement social de l'arrondissement de Mercier-Hochelaga-Maisonneuve, à signer la convention au nom de la Ville de Montréal.

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ

20.02 1154669002

---

**CA16 27 0004**

**Approuver et ratifier la convention entre la Ville de Montréal et l'Association du Centre Pierre-Charbonneau, pour la période du 1<sup>er</sup> janvier 2016 au 31 décembre 2017, pour la réalisation du programme club de vacances. Accorder une contribution financière de 44 200 \$.**

Il est proposé par Réal MÉNARD

appuyé par Éric Alan CALDWELL

Et résolu :

D'approuver et de ratifier la convention entre la Ville de Montréal et l'Association du Centre Pierre-Charbonneau, d'une durée de deux ans, se terminant le 31 décembre 2017.

D'accorder une contribution financière totale de 44 200 \$ pour le programme suivant :

	2016	2017
Club de vacances	22 100 \$	22 100 \$

D'imputer cette dépense conformément aux informations financières inscrites au sommaire décisionnel dans la section « Aspects financiers ».

D'autoriser monsieur Daniel Savard, directeur à la Direction de la culture, des sports, des loisirs et du développement social de l'arrondissement de Mercier-Hochelaga-Maisonneuve, à signer la convention au nom de la Ville de Montréal.

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ

20.03 1156156002

---

#### CA16 27 0005

**Approuver et ratifier la convention entre la Ville de Montréal et Le C.L.A.C., Centre de loisirs et d'animation culturelle de Guybourg, pour la période du 1<sup>er</sup> janvier 2016 au 31 décembre 2017, pour la réalisation des programmes activités physiques et de loisirs et club de vacances. Accorder une contribution financière de 87 500 \$.**

Il est proposé par Réal MÉNARD

appuyé par Laurence LAVIGNE LALONDE

Et résolu :

D'approuver et de ratifier la convention entre la Ville de Montréal et Le C.L.A.C., Centre de loisirs et d'animation culturelle de Guybourg, d'une durée de deux ans, se terminant le 31 décembre 2017.

D'accorder une contribution financière totale de 87 500 \$ pour les programmes suivants :

	2016	2017
Club de vacances	14 450 \$	14 450 \$
Activités physiques et de loisirs	29 300 \$	29 300 \$

D'imputer cette dépense conformément aux informations financières inscrites au sommaire décisionnel dans la section « Aspects financiers ».

D'autoriser monsieur Daniel Savard, directeur à la Direction de la culture, des sports, des loisirs et du développement social de l'arrondissement de Mercier-Hochelaga-Maisonneuve, à signer la convention au nom de la Ville de Montréal.

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ

20.04 1156612001

---

#### CA16 27 0006

**Approuver et ratifier la convention entre la Ville de Montréal et la Maison des jeunes MAGI de Mercier-Ouest inc., pour la période du 1<sup>er</sup> janvier 2016 au 31 décembre 2017, pour la réalisation du programme jeunesse et accorder une contribution financière de 242 600 \$.**

Il est proposé par Réal MÉNARD

appuyé par Karine BOIVIN ROY

Et résolu :

D'approuver et de ratifier la convention entre la Ville de Montréal et la Maison des jeunes MAGI de Mercier-Ouest inc, d'une durée de deux ans, se terminant le 31 décembre 2017.

D'accorder une contribution financière totale de 242 600 \$ pour le programme suivant :

	2016	2017
Programme jeunesse	121 300 \$	121 300 \$

D'imputer cette dépense conformément aux informations financières inscrites au sommaire décisionnel dans la section « Aspects financiers ».

D'autoriser monsieur Daniel Savard, directeur à la Direction de la culture, des sports, des loisirs et du développement social de l'arrondissement de Mercier-Hochelaga-Maisonneuve, à signer la convention au nom de la Ville de Montréal.

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ

20.05 1156156006

---

**CA16 27 0007**

**Approuver et ratifier la convention entre la Ville de Montréal et le Service des loisirs Notre-Dame-des-Victoires, pour la période du 1<sup>er</sup> janvier 2016 au 31 décembre 2017, pour la réalisation des programmes club de vacances et activités physiques et de loisirs. Accorder une contribution financière de 72 000 \$.**

Il est proposé par Réal MÉNARD

appuyé par Laurence LAVIGNE LALONDE

Et résolu :

D'approuver et de ratifier la convention entre la Ville de Montréal et le Service des loisirs Notre-Dame-des-Victoires, d'une durée de deux ans, se terminant le 31 décembre 2017.

D'accorder une contribution financière totale de 72 000 \$ pour les programmes suivants :

	2016	2017
Club de vacances	11 900 \$	11 900 \$
Activités physiques et de loisirs	24 100 \$	24 100 \$

D'imputer cette dépense conformément aux informations financières inscrites au sommaire décisionnel dans la section « Aspects financiers ».

D'autoriser monsieur Daniel Savard, directeur à la Direction de la culture, des sports, des loisirs et du développement social de l'arrondissement de Mercier-Hochelaga-Maisonneuve, à signer la convention au nom de la Ville de Montréal.

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ

20.06 1156156004

---

**CA16 27 0008**

**Approuver et ratifier la convention entre la Ville de Montréal et le Club aquatique de l'est de Montréal, pour la période du 1<sup>er</sup> janvier 2016 au 31 décembre 2017, pour la réalisation du programme club sportif et accorder une contribution financière de 223 200 \$.**

Il est proposé par Réal MÉNARD

appuyé par Laurence LAVIGNE LALONDE

Et résolu :

D'approuver et de ratifier la convention entre la Ville de Montréal et le Club aquatique de l'est de Montréal, d'une durée de deux ans, se terminant le 31 décembre 2017.

D'accorder une contribution financière totale de 223 200 \$ pour le programme suivant :

	2016	2017
Club Sportif	111 600 \$	111 600 \$

D'imputer cette dépense conformément aux informations financières inscrites au sommaire décisionnel dans la section « Aspects financiers ».

D'autoriser monsieur Daniel Savard, directeur à la Direction de la culture, des sports, des loisirs et du développement social de l'arrondissement de Mercier-Hochelaga-Maisonneuve, à signer la convention au nom de la Ville de Montréal.

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ

20.07 1156156003

---

**CA16 27 0009**

**Approuver et ratifier la convention entre la Ville de Montréal et l'Antre-Jeunes de Mercier-Est, pour la période du 1<sup>er</sup> janvier 2016 au 31 décembre 2017, pour la réalisation du programme jeunesse et accorder une contribution financière de 226 500 \$.**

Il est proposé par Réal MÉNARD

appuyé par Richard CELZI

Et résolu :

D'approuver et de ratifier la convention entre la Ville de Montréal et l'Antre-Jeunes de Mercier-Est, d'une durée de deux ans, se terminant le 31 décembre 2017.

D'accorder une contribution financière totale de 226 500 \$ pour le programme suivant :

	2016	2017
Programme jeunesse	113 250 \$	113 250 \$

D'imputer cette dépense conformément aux informations financières inscrites au sommaire décisionnel dans la section « Aspects financiers ».

D'autoriser monsieur Daniel Savard, directeur à la Direction de la culture, des sports, des loisirs et du développement social de l'arrondissement de Mercier-Hochelaga-Maisonneuve, à signer la convention au nom de la Ville de Montréal.

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ

20.08 1153354004

---

**CA16 27 0010**

**Approuver et ratifier la convention entre la Ville de Montréal et le Club Gymnacentre inc., pour al période du 1<sup>er</sup> janvier 2016 au 31 décembre 2017, pour la réalisation du programme club sportif et accorder une contribution financière de 46 300 \$.**

Il est proposé par Réal MÉNARD

appuyé par Éric Alan CALDWELL

Et résolu :

D'approuver et de ratifier la convention entre la Ville de Montréal et le Club Gymnacentre inc., d'une durée de deux ans, se terminant le 31 décembre 2017.

D'accorder une contribution financière totale de 46 300 \$ pour le programme suivant :

	2016	2017
Club sportif	23 150 \$	23 150 \$

D'imputer cette dépense conformément aux informations financières inscrites au sommaire décisionnel dans la section « Aspects financiers ».

D'autoriser monsieur Daniel Savard, directeur à la Direction de la culture, des sports, des loisirs et du développement social de l'arrondissement de Mercier-Hochelaga-Maisonneuve, à signer la convention au nom de la Ville de Montréal.

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ

20.09 1156156001

---

**CA16 27 0011**

**Approuver et ratifier la convention entre a Ville de Montréal et Le Projet Harmonie, pour la période du 1<sup>er</sup> janvier 2016 au 31 décembre 2017, pour la réalisation des programmes jeunesse et club de vacances. Accorder une contribution financière de 80 300 \$.**

Il est proposé par Réal MÉNARD

appuyé par Karine BOIVIN ROY

Et résolu :

D'approuver et de ratifier la convention entre la Ville de Montréal et Le Projet Harmonie, d'une durée de deux ans, se terminant le 31 décembre 2017.

D'accorder une contribution financière totale de 80 300 \$ pour les programmes suivants :

	2016	2017
Club de vacances	4 850 \$	4 850 \$
Jeunesse	35 300 \$	35 300 \$

D'imputer cette dépense conformément aux informations financières inscrites au sommaire décisionnel dans la section « Aspects financiers ».

D'autoriser monsieur Daniel Savard, directeur à la Direction de la culture, des sports, des loisirs et du développement social de l'arrondissement de Mercier-Hochelaga-Maisonneuve, à signer la convention au nom de la Ville de Montréal.

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ

20.10 1156612002

---

**CA16 27 0012**

**Autoriser les critères de sélection et la composition du comité d'évaluation afin de retenir les services professionnels en architecture et en ingénierie pour la préparation de plans et devis pour effectuer des travaux de rénovation et d'agrandissement au chalet du parc Saint-Clément.**

Il est proposé par Réal MÉNARD

appuyé par Laurence LAVIGNE LALONDE

Et résolu :

D'autoriser les critères d'évaluation et leur pondération ainsi que la composition du comité de sélection afin de retenir les services professionnels en architecture et en ingénierie pour la préparation de plans et devis pour effectuer des travaux de rénovation et d'agrandissement au chalet du parc Saint-Clément.

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ

20.11 1166318001

---

**Période de questions des membres du conseil.**

Aucune question des membres du conseil.

70.01

---

**Levée de la séance.**

Considérant que l'ordre du jour est complété, le maire d'arrondissement, monsieur Réal Ménard, déclare la séance levée à 9 h 20.

70.02

---

\_\_\_\_\_  
Réal MÉNARD  
Maire d'arrondissement

\_\_\_\_\_  
Magella RIOUX  
secrétaire d'arrondissement

\_\_\_\_\_  
Ce procès-verbal a été ratifié à la séance du conseil d'arrondissement tenue le 2 février 2016.